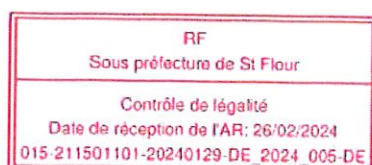


\* AUTORISE Madame le Maire par interim à signer tout acte à intervenir pour le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 €.

\* AUTORISE Madame le Maire par interim à entreprendre les démarches nécessaires pour une seconde ligne de trésorerie avec un montant maximal de 150 000 €.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire par intérim  
Joëlle BORNE



\* AUTORISE Madame le Maire par interim à signer tout acte à intervenir pour le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 €.

\* AUTORISE Madame le Maire par interim à entreprendre les démarches nécessaires pour une seconde ligne de trésorerie avec un montant maximal de 150 000 €.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire par intérim  
Joëlle BORNE

